

CONDITIONS GENERALES

Les tarifs promotionnels et packagés sont à considérer constitués d'éléments indissociables les uns des autres et non remboursable en cas de non utilisation.

Les taxes de séjour seront payées sur place, à l'arrivée à la réception de l'hôtel.

Nos appartements sont disponibles tout au long de l'année du samedi au samedi. D'octobre à Avril, les dates peuvent être plus flexibles sur demande (séjour de 3 nuits minimum).

Pour votre information, nos appartements sont proposés hors services hôteliers (ménage, petit déjeuner, produit d'accueil).

CONDITIONS DE RESERVATION

En confirmation définitive de toute réservation, nous demandons à titre d'arrhes 50% du montant du séjour.

En cas de paiement par virement ou carte bancaire les frais de banque sont dus par le client. Aucun règlement par chèque ou devise étrangère ne sera accepté.

Le règlement du solde sera demandé, à l'arrivée du client, lors de la remise des clefs. La facturation sera faite selon les conditions établies à la réservation. Les arrhes seront déduites de la facture.

Une caution de 200 € par appartement vous sera demandée, sous forme d'empreinte carte bancaire, le jour de l'arrivée et sera détruite une fois l'inventaire complet effectué et aucun dégât constaté au plus tard 15 jours après votre départ.

Merci de bien vouloir noter que nous vous demanderons une pièce d'identité et une carte bancaire à votre arrivée. Nous vous demandons également de signer les conditions de réservations.

RESPONSABILITES

Responsabilité de l'établissement : des coffres forts étant mis à la disposition des clients dans les appartements, notre société « SDF PIFFET Damien PIFFET Benjamin » ne pourra être tenue responsable en cas de perte ou vol ou de dégradation d'effets personnels dans les appartements, l'hôtel, les parkings ou les locaux communs.

Responsabilité du Client : En cas d'objet manquant dans l'appartement, le montant des réparations sera facturé au client après son séjour. Vous trouverez ci-dessous quelques prix :

Verre à vin, verre à Eau, couverts	5,00 € par pièce
Assiette plate, assiette creuse, bol	7,00 € par pièce
Assiette de présentation, carafe, couteau, plat ovale, saladier	15,00 € par pièce
Mug	6,00 € par pièce
Tasse à café	4,00 € par pièce
Casserole, Poêle	40,00 € par pièce
Table, Chaise	40,00 € par pièce
Télévision	100,00 € par pièce



CONDITIONS D'ANNULATION

Nous conseillons à nos clients de souscrire auprès de leurs compagnies d'assurance une assurance couvrant les frais d'annulation.

Pour les clients ne pouvant pas arriver le jour prévu, ils seront facturés 100% des nuits concernées.

Pour les clients souhaitant partir avant la fin de leur séjour, ils seront facturés 100% des nuits concernées.

La réservation ne sera confirmée qu'après réception du montant des arrhes demandé dans le paragraphe « Condition de Réservation ».

Toute annulation doit faire l'objet d'un écrit et donnera lieu à la facturation de frais de dossier d'un montant de 50,00 € par appartement. Toute annulation survenant :

- ⇒ Plus de 21 jours avant la date d'arrivée : donnera lieu à une mise en avoir des arrhes pendant une durée d'un an à partir de la date d'annulation, déduction faite des frais de dossier. Si les arrhes ne sont pas utilisées dans le délai d'un an, elles seront perdues.
- ⇒ Moins de 21 jours avant l'arrivée: les arrhes ne sont pas remboursées.
- ⇒ Moins de 7 jours avant l'arrivée ou de non-présentation : la totalité du séjour sera facturée et ne sera pas remboursable.

Les arrhes versées sont un moyen de dédit et les sommes versées à ce titre ne sont pas remboursables pour quelque raison que ce soit (grèves, maladie, décès, accidents, etc...).

MODIFICATION DE SEJOUR

En cas de force majeure, indépendant de notre volonté, ou pour des raisons évidentes de sécurité ou d'entretien, nous pouvons être dans l'obligation de modifier partiellement ou totalement le séjour du client.

Par l'établissement : le client, une fois averti, peut soit résilier son séjour et obtenir le remboursement sans frais qu'il a versés, soit accepter la modification proposés par le vendeur, un avenant étant alors signé entre les parties.

Par le Client : une fois averti par lettre recommandée, nous ferons tout notre possible pour lui apporter satisfaction. En cas d'impossibilité de notre part, cette modification sera considérée comme une annulation, et sera sujette aux conditions prévues à cet effet.

INTERRUPTION DE SEJOUR

Un départ anticipé ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement. Dans le cas où le séjour serait interrompu, pour quelle que raison que ce soit indépendante de l'établissement, le client ne pourra réclamer aucun remboursement.

Pour couvrir cette éventualité, nous recommandons de souscrire une assurance.

Par ailleurs, la direction se réserve le droit de disposer, sans qu'aucune indemnité ne soit due au client, des appartements et chambres disponibles laissés vacants après désistement ou annulation.

LE SEJOUR

Les appartements sont disponibles le jour de l'arrivée entre 16h et 21h. Le jour du départ, l'appartement doit être entièrement libéré au plus tard à 10h. Les heures de départ et d'arrivée doivent être respectées. En cas de late check-out, une somme forfaitaire de 150€ sera facturée par appartement. Tout paiement est dû à la date fixée dans l'engagement de réservation et selon les conditions de vente.



Aucun règlement par chèque ou devise étrangère ne sera accepté.

Tous les extras doivent être réglés le jour du départ. Pour les longs séjours de plus de 7 nuits, une facture sera présentée tous les 7 jours au client en cours de séjour (soit toutes les 7 nuits) et le règlement de celle-ci devra être effectué.

Votre appartement ou votre chambre est prévue pour un nombre de personnes déterminé et à respecter; notons qu'un enfant, quel que soit son âge même bébé, est une personne. Nous sommes assurés pour un nombre maximum de personnes à ne pas dépasser et au-delà les assurances ne fonctionnent pas en cas de problème. Pour assurer les règles de sécurité de l'établissement vous ne devez en aucun cas héberger des personnes supplémentaires.

Nous vous rappelons que l'interdiction de fumer est en vigueur dans tous les lieux publics depuis le 2 janvier 2008. Il est également absolument interdit de fumer dans nos chambres et les appartements pour des raisons évidentes de sécurité et de confort (le non-respect entraînera une indemnité de 500€/séjour pour remettre l'appartement/la chambre en état). Il est interdit d'utiliser dans les appartements et les chambres des appareils à gaz, exemple : barbecue, réchaud, wok électrique ou autre appareil ménage et culinaire etc.

Il est interdit de faire du commerce au sein de l'établissement ou sur le parking.

Le jour du départ, l'appartement doit être rendu en parfait état de propreté : séjour, cuisine, salle de bain, toilettes, chambre, terrasse, sol et fenêtres. Dans le cas contraire, un forfait ménage sera facturé. Ce forfait ne comprend pas le nettoyage de la vaisselle, ni l'enlèvement des ordures ménagères; dans le cas contraire, le montant de 15 € sera déduit de la caution.

Les appartements sont équipés d'une télévision à écran plat (chaînes françaises, anglaises, allemandes et italiennes), du téléphone (0,30 € l'impulsion) dont la ligne peut être ouverte sur demande, et d'un accès WiFi gratuit.

Les chiens doivent être tenus en laisse dans le parc et dans les restaurants et sont interdits autour de la piscine et sur les plateformes. Nous prions les maîtres de veiller à la propreté de notre parc et espaces communs (ramasser les déjections canines).

SECURITE ET ACCES PISCINE

Règlement Intérieur :

Chaque client est responsable des éventuelles nuisances causées. S'il est porté atteinte à la tranquillité, l'intégrité ou la sécurité des gens vivant ou travaillant sur le domaine, nous pourrions mettre un terme immédiat au séjour, sans indemnité.

Le client doit éviter tous actes d'imprudence ou de négligence. Il doit notamment veiller à ne pas laisser la chambre ou l'appartement ouvert sans surveillance, et à fermer à clef en son absence (porte d'entrée, fenêtre et toute ouverture donnant sur l'extérieur) afin d'éviter toute intrusion.

D'une manière générale, le client doit utiliser son hébergement et le mobilier qui le garnit dans des conditions d'usage normal.

Il est strictement interdit dans l'enceinte de l'établissement et de notre parc : les barbecues, de fumer et jeter les mégots par terre, pour des raisons évidentes de sécurité incendie.

Objets volés ou détériorés :

La responsabilité de notre Société « SDF PIFFET Damien et PIFFET Benjamin » ne pourra être en aucun cas reconnue en cas de vol ou de détérioration de biens appartenant aux clients, intervenue dans la chambre ou l'appartement.

Piscines :

Notre piscine d'eau de mer (7m x 28m avec un petit bain, sans pataugeoire) est ouverte de juin à octobre, lorsque les conditions météorologiques le permettent ; elle est accessible par un escalier d'environ 45 marches et dispose de plates formes aménagées avec des parasols et des transats sous réserve de disponibilité.

L'accès direct à la mer se fait par une échelle ou par une crique. Pour votre information l'environnement est fait de rochers.



La surveillance directe, active et visuelle d'un adulte est essentielle et sous la seule responsabilité du client. Le non-respect du règlement entraînera une exclusion immédiate et définitive.

Pour garantir la sécurité des enfants, les précautions suivantes doivent être prises :

- ⇒ Ne jamais laisser un enfant seul autour de la piscine, sur les plateformes ou dans l'eau, même s'il sait nager.
- ⇒ Il doit toujours être sous la surveillance active d'un adulte capable de le sauver en cas d'accident.
- ⇒ Ne jamais laisser flotter de jouet ou autre objet pouvant inciter les enfants à s'approcher de l'eau.
- ⇒ Toujours équiper les jeunes enfants de brassards.

La Responsabilité de La « SDF PIFFET Damien et PIFFET Benjamin » ne pourra être reconnue en cas d'accident ou de décès.

Seuls nos clients bénéficient de l'accès au parc et à la piscine. Les invités sont redevables d'un droit d'entrée de 50,00 €.

Il est interdit de manger autour de la piscine. Seules les boissons disponibles dans les points de restauration du parc sont autorisées autour de la piscine.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que notre piscine est fermée d'Octobre à Mai.

Nous vous rappelons que les animaux sont interdits autour de la piscine.

Services :

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de faire appel à des prestataires extérieurs dans l'établissement pour la livraison de boissons, nourriture, restauration, massage, baby-sitting, ménage, etc.

Notre établissement peut vous procurer tous ces services souhaités en contactant notre réception 24h/24h.

RESPONSABILITES ET RECLAMATIONS

Responsabilité :

Afin de garantir votre sécurité et votre tranquillité, notre réception est disponible 24/24. Cependant, chaque client est responsable de lui-même, il est de sa responsabilité d'utiliser les coffres forts et autres services mis à sa disposition. En aucun cas notre société ne pourra être tenue responsable des dommages ou vols dans les chambres ou appartements.

Le client doit pouvoir justifier d'une assurance responsabilité civile et multirisque.

Réclamation :

Pour nos clients, l'ensemble des services proposés par notre établissement a pour objectif de vous faire passer un séjour inoubliable vous apportant total satisfaction.

C'est pourquoi nous vous remercions de nous signaler au plus vite toute réclamation éventuelle pendant votre séjour, afin que nous puissions trouver une solution dans les meilleurs délais.

Ces conditions de vente sont automatiquement acceptées lorsque la réservation est confirmée. Le jour de votre arrivée, nous vous demanderons également de signer ces conditions de vente.



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

LES RESTAURANTS

L'hôtel est situé à l'extrémité sud de la Presqu'île de Giens à environ 8km du centre de Hyères. N'hésitez pas à nous adresser votre courrier pendant la durée de votre séjour, il sera disponible à la réception de l'hôtel.

Pendant votre séjour, d'avril à octobre, n'hésitez pas à venir profiter de Petit déjeuner buffet proposé à l'hôtel :
18 € par adulte - 8 € par enfant.

L'hôtel propose 2 restaurants : Le Restaurant Gastronomique « La Rascasse » (ouvert d'Avril à Octobre) avec une vue panoramique sur les Iles de Hyères, où notre Chef prépare des menus raffinés avec des produits frais, locaux et de saison; et « La Brasserie du Provençal » (ouvert d'Avril à Novembre) où notre Chef propose une cuisine maison à la façon bistro.

Deux restaurants d'extérieurs sont ouverts dans notre parc pour vous accueillir en été avec une carte inspirée de la cuisine méditerranéenne. Le Bar du Soleil est ouvert de Juin à Septembre, Le Barbecue est ouvert pour le déjeuner en Juillet et Aout.

Dans le cas où vous souhaiteriez déjeuner ou dîner dans l'un de nos restaurants, nous vous recommandons de réserver 6 jours avant le jour de votre arrivée.

LE PARC

Le parc fleuri de la Résidence est situé à environ 400m du village en bord de mer. L'accès au parc se fait en voiture en faisant le tour du village (dû aux sens interdit); ou à pied, par des escaliers (80 marches) et un chemin d'environ 400m (en descente).

Notre parc met à disposition de nos clients :

- ⇒ Parking fermé : surveillé la nuit juillet - aout au prix de 45 € la semaine, gratuit hors saison.
- ⇒ Boulodrome : à disposition dans notre parc.
- ⇒ Beach-volley : à disposition dans notre parc.
- ⇒ Court de Tennis : Location du court de tennis payante (8 € / heure). Inscription de mars à juin, et de septembre à Octobre à la réception de l'hôtel et en juillet-août auprès du professeur de tennis qui organise le planning.

Le.....

Signature du Client :.....

Nom :.....

Prénom.....

